

RECYCLAGE OU CAFOUILLAGE?

Saint-Jean-de-Matha, le 16 novembre 2009 - Au moment de remettre au député de Berthier, monsieur André Villeneuve, sa pétition réclamant l'obligation pour les manufacturiers d'incorporer des matières recyclées dans leurs produits, le MEM (Mouvement Écologique Mathalois) s'interroge sur la situation du recyclage au Québec.

Au printemps dernier, le MEM jugeait insuffisantes les mesures annoncées par la ministre, Mme Line Beauchamp, pour sortir le recyclage de la crise. Il réclamait une intervention plus vigoureuse et plaçait ses espoirs dans le Comité conjoint sur le marché des matières recyclables. De la ministre, rien n'est venu, même tout récemment, pour relancer la demande des matières recyclées. Et comme on pouvait s'y attendre, une certaine proportion de ces matières est redirigée vers... l'enfouissement! Tous ceux qui sont dans le domaine le savent, mais personne n'ose en parler, car ça jetterait une pierre dans la mare! Cependant, affirme le MEM, demandez à n'importe quel(le) citoyen(ne) du Québec où va son recyclage et vous percevrez presque toujours un gros doute quand ce n'est pas l'affirmation qu'on recycle pour rien! Les gens ne sont pas bêtes, ils perçoivent le malaise et ont une idée, au moins approximative, du cafouillage actuel.

Le Comité conjoint, comme le MEM l'espérait, semble avoir fait un travail sérieux et qui n'est pas terminé. Malheureusement, fonctionnant seulement sur des consensus, le Comité s'est coupé une jambe en ne parvenant pas à s'entendre sur la nécessité d'intervenir sur le «libre marché». Ainsi le Comité veut chercher d'autres moyens de stimuler la demande de produits recyclés. D'autres moyens que celui consistant à réglementer la demande. Il s'en remet au libre marché qui a mille fois fait la preuve de son incapacité à résoudre des situations comme celle-là.

Dans les annonces toutes récentes de la ministre, rien n'est prévu pour stimuler la demande de matières recyclées. Laissez-faire les forces du marché est d'autant plus inadéquat qu'on a mis en place une offre quasi obligatoire que le marché n'est pas capable de contrôler. En effet, les citoyens ont acheté le concept et sont maintenant convaincus que c'est polluant et stupide d'enfouir des matières qui peuvent être recyclées. Ne pas avoir de régulation de la demande devient alors un non sens économique, même d'un point de vue capitaliste. Le MEM souhaite bonne chance et beaucoup d'imagination au Comité pour trouver des solutions qui, aussi méritantes soient-elles, n'auront pas l'efficacité de la réglementation et de la mise en marché coordonnée de la matière recyclée. Si l'on compte sur le temps pour régler la crise et voir remonter le cours des matières, on fait une grossière erreur car, à la prochaine crise, tout recommencera comme maintenant ou pire!

Il n'y a pas d'alternatives : il faut redonner de la valeur au recyclage. Il faut lui redonner sa valeur intrinsèque. Et tout ce qui n'a pas de valeur de recyclage doit être prohibé. Ce n'est pas le «libre marché» qui parviendra à ce résultat. Le libre marché suit la pente naturelle du laisser-faire et du profit. C'est le gouvernement qui a la responsabilité d'adopter les mesures qui s'imposent pour atteindre les objectifs d'intérêt public.